

# Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

## Sommaire

Manifestations 1

Culture 2  
Halte Nomade



SIVOM 3  
Recyclage

Urbanisme 3  
RT 2012

Au Conseil Municipal 3  
Compte-rendu

Agenda 4

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET  
Place de la République  
31160 ASPET  
Téléphone : 05 61 88 40 22  
Télécopie : 05 61 88 44 03  
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr  
Web : www.mairie-aspet.fr

## L'ACVA et l'ACAPLA, pour le commerce et... la pédagogie

L'Association cantonale de vulgarisation agricole (ACVA) et l'Association des commerçants, artisans et professions libérales d'Aspet (ACAPLA) vont œuvrer de concert. L'Acva, qui a pour principal objectif de fédérer les agriculteurs du canton pour créer et participer à des événements ou des journées à thème, en collaboration avec la chambre d'agriculture, organise le 11 octobre, en lieu et place de la foire de la Sainte-Catherine, une vente de broustards, ces jeunes bovins élevés par leur mère qu'ils accompagnent au pâturage, ainsi qu'une vente d'agnelles de reproduction.

L'Acapla, dont le dynamique nouveau bureau a décidé de sortir des sentiers battus, s'intéresse à l'avenir des enfants, à leur orientation professionnelle. Alors, pourquoi pas une action commune ?



Un broustard dans un pâturage autour d'Aspet.

C'est ce que les deux associations proposent pour « La Journée des métiers », ce vendredi 11 octobre.

C'est ainsi qu'un forum de ces métiers réunira la plus grande quantité possible de leurs représentants. Pour que les enfants aillent vers les professionnels. Boucher, coiffeur, pharmacien, boulanger, banquier, fleuriste, notaire, gendarme seront sur site, au Pré commun ; des délégués du bâtiment (plombier, charpentier...) et de toute ingénierie officieront sous la halle et sous le préau de l'ancienne école, ainsi que des émissaires du journalisme, du barreau, du syndicat d'initiative (en partenariat avec la Communauté de communes) et de la maison médicale.

Ce sera une journée à destination des enfants.



Autour d'Alain Roques, président de l'Acapla : Laetitia Delrieu et Carole Marty (secrétaires), Karine Bessède et Caroline Cotteceau (trésorières).

### Foire aux chevaux

La traditionnelle foire aux chevaux d'Aspet se tiendra les 25 et 26 octobre prochains au Pré commun. Le concours local aura lieu le 25 octobre et le concours départemental le 26. Une vente d'agnelles se déroulera en parallèle sur les deux journées.

# Halte Nomade - 2<sup>e</sup> édition

La Halte Nomade, salon du livre jeunesse, s'installe pour la 2<sup>e</sup> édition à Aspet du jeudi 17 au samedi 19 octobre.

Un programme riche et varié attend les plus jeunes comme les plus grands : spectacles, ateliers, lectures, expositions, débats...

couplé à un salon du livre jeunesse le samedi où vous pourrez rencontrer auteurs et éditeurs.

Le programme détaillé est disponible sur le site : [lepointdaries.free.fr](http://lepointdaries.free.fr)

### Programme

#### Jeudi 17 octobre

- spectacles pour les scolaires à 9h30 et 14h15 :  
« Si loin, si haut », « Jules le Zerte », « Du bruit sous le lit », « L'apprenti ».

#### Vendredi 18 octobre

- spectacles pour les scolaires à 9h30, 10h30, 14h15 :  
« Ernest et Célestine », « Du bruit sous le lit », « M. Truc », « La tête à Quidam », « As-sim et Simon » ;

- 21h30 : « Ma mère l'ogre », spectacle tout public ;  
- rencontres avec les comédiens à l'issue des spectacles et ateliers pour les scolaires sur les deux jours.

#### Samedi 19 octobre

- salon du livre jeunesse toute la journée à la salle de judo : rencontre avec les auteurs et éditeurs de littérature jeunesse ;

- 10h30 : remise du prix de littérature jeunesse ;  
- spectacles tout public durant la journée : « Du bruit sous le lit », « Soukmane », « Le petit bourlingue », « Des livres et moi », « L'homme sans tête » ;  
- rencontre et discussion avec Inès Fehner, l'équipe de « L'homme sans tête » et Thierry Cazals.



Une deuxième représentation de « L'apprenti », de Daniel Keene, par la compagnie Tabula Rasa, sera proposée dans le cadre des Pronomade(s), le 17 octobre à 21h au Foyer rural.



## Un enfant, un arbre

La cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la commune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant, aura lieu cette année le samedi 30 novembre à 11h.

La plantation sera suivie par un verre de l'amitié offert aux familles des enfants.

## Calendrier des manifestations

### 11 octobre

Foire aux broutards et Journée des métiers organisées par l'ACVA et l'ACAPLA

### 17-18-19 octobre

Halte Nomade, salon du livre jeunesse organisé par la Cie Point d'Ariès

### 25 et 26 octobre

Foire aux chevaux

### 10 novembre

Thé dansant organisé par l'association Aspet Animations (AA)

### 11 novembre

Cérémonie commémorative

### 30 novembre

Un enfant, un arbre

### 8 décembre

Bourse aux jouets organisée par l'AA

### 15 décembre

Thé dansant organisé par l'AA

### 16 décembre

Marché de Noël organisé par l'ACAPLA

### 21 décembre

Parade de Noël organisée par l'ACAPLA

## Bibliothèque



Le changement des livres de la Médiathèque Départementale de Prêt vient d'avoir lieu : plus de 1000 nouveaux documents (livres, magazines, CD, DVD) vous y attendent. Les modalités de prêt restent inchangées :

15 € pour un abonnement adulte ;  
5 € pour les jeunes de 14 à 18 ans ;  
gratuit pour les moins de 14 ans.

Horaires d'ouverture :  
mercredi 9h30-12h30 et 14h30-17h30  
samedi 9h30-12h30.

## SIVOM - Information

### Recyclage : textile

Nos armoires regorgent de textiles que nous n'utilisons plus : vêtements, chaussures, linge de maison, sacs à main, etc... Donnons-leur une seconde vie en les déposant dans les bornes de collecte « le relais ». Ils seront soit dirigés vers des associations solidaires soit recyclés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou en isolants thermiques et phoniques.

Pour connaître l'emplacement d'une borne près de chez vous, contactez le 0800 573 486.

### Recyclage : verre

Bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables entièrement et indéfiniment. Le recyclage du verre permet d'économiser des ressources naturelles alors que son temps de dégradation peut atteindre des milliers d'années. Nous jetons encore trop d'emballages en verre dans les ordures ménagères.

Pour plus de renseignements sur le tri du verre : 0800 573 486.

## Urbanisme

### RT 2012

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 est instaurée la RT 2012 (Règlementation thermique) pour toute demande de permis de construire concernant une construction nouvelle comprenant un système de chauffage.

En quoi consiste-t-elle ?

Dans le cadre du développement durable et des économies d'énergie (Grenelle de l'environnement), les bâtiments neufs doivent viser l'objectif suivant : la consommation d'énergie

primaire doit être inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup> et par an en moyenne. Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs critères doivent être pris en compte :

- l'exposition,
- l'isolation,
- la surface vitrée,
- le système de chauffage (entre autres).

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Au moment du dépôt du permis de construire, une attestation doit accompagner la demande, stipulant le

respect de cette réglementation.

Une attestation établie par un organisme agréé devra accompagner la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Veillez vous rapprocher du service d'urbanisme de la mairie pour tout renseignement et avant tout dépôt de permis de construire.

Vous pouvez aussi consulter les sites suivants pour plus de renseignements sur cette réglementation :

[www.urbinfos.com](http://www.urbinfos.com)

[www.rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr)

### Dépôts de demandes d'urbanisme instruites par les services de l'État

#### Permis de construire

- pour changement de destination : refusé à M. Jérôme HEBERT le 29 mai ;
- pour un garage et un appentis : accordé à M. Rémi MEIFFREN le 18 juin ;

#### Certificats d'urbanisme opérationnels (Cub)

- pour un local professionnel : refusé à M. Benjamin RAOUL le 16 juillet ;
- pour une maison d'habitation : refusé à Mme Sylvie CHABRILLAC le 23 juillet ;
- pour une maison d'habitation : refusé à M. Alain BAURE le 2 août ;
- pour une maison d'habitation : accordé à

- M. Philippe BLASZEZYK le 2 août ;
- pour une maison d'habitation : accordé à M. Daniel GESLIN le 2 septembre ;
- pour maison d'habitation, grange et atelier : refusés à M. Pierre DEDIEU le 23 août ;
- pour division : accordé à M. Richard ROBLES le 2 septembre.

L'ensemble des demandes est consultable en mairie.

## Au Conseil Municipal

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juillet 2013

- Vote des subventions attribuées aux associations :
  - AMF31 Sinistre Inondation : 1000 €
  - Comité des fêtes Girosp Gouillou : 1000 €
  - Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées : 150€
  - Amnesty International St-Gaudens : 200 €
  - Foyer rural section gym/marche : 250 €
- Modification d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe qui remplace le poste d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe suite à l'obtention d'un examen professionnel et d'un poste d'agent de maîtrise qui remplace le poste d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe suite à l'obtention d'un examen professionnel.
- Bibliothèque municipale : acceptation du prêt de documents sonores et audiovisuels du Conseil Général (Médiathèque

Départementale de Prêt).

- Approbation du nombre de délégués au Conseil Communautaire de la CC3V qui seront désignés lors des élections communautaires de 2014.
- Approbation du projet de balisage et de mise en valeur de l'église suivant aménagement de la place du cardinal Sourrieu, opération réalisée par le SDEGH.
- Accord à l'adhésion de la commune de Moncaup au Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Job.
- Approbation du projet de création de places de retournement en forêt communale du Bois-Grand pour un montant de 5 712 € HT. L'agence ONF de Foix sera le maître d'œuvre de l'opération.
- Camping municipal : changement de l'armoire électrique.



## Mariages

Emilie DECKER et Jean CLAVERIE le 20 juillet

## Décès

Jean ARMENGAUD le 14 juillet  
Andrée MONPERE née CHARLES le 31 juillet  
Jean-Louis DUFOUR le 31 juillet  
André DELMAS le 7 août  
Françoise PRADERE née MARTY le 11 septembre  
Jean SANS le 21 septembre

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



## AGENDA



### Septembre

4 Expertise cour de l'école  
6 Réunion piscine  
7 Course La Casartelli  
8 Foire aux livres  
9 Réunion de travail RHI-THIRORI URBANIS  
10 Réunion de préparation Halte Nomade Réunion sur le PLU  
14 Journée des associations Inauguration exposition Paysage & Qualité de Vie  
18 Réunion SMEA  
21 Repas organisé par le comité des fêtes de Gironsp/Gouillou  
24 CDG31 Conseil de classe

27 Réunion de préparation à 20h30  
des Nouvelles Brèves  
29 Fermeture du camping  
21 Conseil Municipal à 20h30

### Octobre

1 Commission ecobuage  
Conseil syndical du SMEA  
14 Réunion de travail des élus

### Novembre

19 Congrès des maires  
30 Cérémonie *Un enfant, un arbre*

| Numéros utiles            |                |
|---------------------------|----------------|
| Pompiers                  | 18             |
| S.A.M.U.                  | 15             |
| Gendarmerie               | 05 61 88 40 17 |
| CC3V                      | 05 61 94 86 50 |
| Déchetterie               | 05 61 79 59 47 |
| S.Eaux (Girosp, Gouillou) | 05 61 88 56 64 |
| S.Eaux (Aspet et autres)  | 05 62 00 72 80 |
| Camping                   | 05 61 88 51 55 |
| Bibliothèque              | 05 61 88 52 55 |
| Centre de loisirs         | 06 72 59 88 26 |

## BRÈVES

### Nouvelle association aspétoise

Une nouvelle association, « Aspet Animations », dont le bureau est composé de Jean-Pierre Baubé (président), Nicole Suberville (trésorière) et Gérard Descoins (secrétaire), vient de voir le jour. Cette association a déjà organisé une foire aux livres le 8 septembre dernier et a comme objectif l'organisation de nombreuses animations sur la commune d'Aspet. Les prochains rendez-vous prévus sont un thé dansant le 10 novembre au foyer rural et une bourse aux jouets le 8 décembre.

### AMF 31 : collecte financière pour les inondations

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Haute-Garonne a collecté la somme de 395 000 € pour les communes sinistrées par les inondations de juin

### Cours de secourisme

Courant octobre 2013 une session de formation aux gestes de premiers secours PSC1 ainsi qu'une séance de recyclage seront organisées par la protection civile. René Maurel en assurera les cours.  
Contact, renseignements et inscription au 05 61 88 44 30 ou au 06 89 54 30 67.

dernier. Les mises à disposition d'agents territoriaux et de matériel par les collectivités ont été faites à titre gratuit.  
La commune d'Aspet a participé à cette collecte à hauteur de 1000 € et en mettant à disposition personnel et matériel.

### Factures d'eau

Une permanence assurée par le SMEA concernant les réclamations relatives à la facturation de l'eau 2012-2013 sera assurée le jeudi 17 octobre 2013 de 9h à 12h à la Mairie, au 1<sup>er</sup> étage.

### Rappels règlementation

#### Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral du 23 juillet 1996, « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne

en raison de leur intensité sonore [...] ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h ».

#### Pratique du brûlage des déchets verts

Par circulaire du 18 novembre 2011, « le brûlage est interdit toute l'année en zone urbaine ; interdit toute l'année en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries ».

#### Déneigement

Par arrêté municipal du 9 décembre 2010, il est rappelé que, « en cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau [...] ou sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.  
En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. [...] Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige ou de verglas ».

## Collecte d'objets encombrants

Le SIVOM St-Gaudens/Montréjeau/Aspet/Magnoac procèdera à un enlèvement des objets encombrants durant la semaine du 2 au 6 décembre 2013.

Si vous êtes intéressé et afin d'organiser au mieux cette opération nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie avant le jeudi 10 octobre en listant les différents types de déchets que vous souhaitez faire enlever, en communiquant votre numéro de téléphone et en indiquant le volume total approximatif que votre chargement représentera. Le SIVOM vous indiquera ensuite la date exacte du passage de son véhicule de collecte devant votre domicile.

Les déchets acceptés sont les objets volumineux ou trop lourds qui ne peuvent pas contenir dans le coffre d'une voiture pour être apportés à la déchetterie. La collecte s'effectue sur la voie publique. Les déchets encombrants doivent être sortis par les usagers la veille au soir de la collecte. Le règlement de collecte complet est disponible et consultable en mairie.